

Metz, le 13 mai 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Liborio Ciccarello  
Tél : 03 87 34 34 12  
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

Mairie de Creutzwald  
Place du Marché  
Rue de Carling  
57150 Creutzwald

**OBJET** : Dossier de déclaration CPM construction de bâtiments sur la commune de Creutzwald-  
N°57-2022-00261

**RÉF.** : Y:\sabe-mise-pe\1. Dossiers PE\2150. EP\Creutzwald\DLE CPM

**PJ.** : 3

Monsieur le maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : Construction de bâtiments CPM sur la commune de Creutzwald.

Ce dossier a été déposé par : CPM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2022-00261 en date du 13 mai 2022 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

